

# L'Observatoire statistique 2018

Mieux connaître les publics de notre réseau !



Chiffres clés



Focus sur  
les familles  
monoparentales  
et les jeunes  
en situation de  
précarité



**TELEMENT  
PLUS QUE  
DU LOGEMENT !**

PROJETS HABITAT JEUNES  
RÉSIDENCES FJT



# Réseau Habitat Jeunes Île-de-France



# SOMMAIRE

**01**

**Le réseau au 1<sup>er</sup> janvier  
2020**

**Page 5**

*Les chiffres du patrimoine : nombre de résidences, de logements, de places, commune d'implantation...*

**02**

**Les chiffres clés**

**Page 7**

*Les chiffres clés des résidents entrants et sortants de résidence-FJT ou R'JAM® du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 : âge, profession, ressources, logement antérieur, durée de séjour, sortie ...*

**03**

**Focus sur les familles  
monoparentales et sur les jeunes  
en situation de précarité**

**Page 15**

*Les résidences-FJT accueillent de plus en plus de jeunes qui connaissent des situations de précarité. Il peut s'agir de précarité économique, sociale, administrative, affective... qui bien souvent se cumulent. Quelle est la part de ces publics dans nos structures ?*

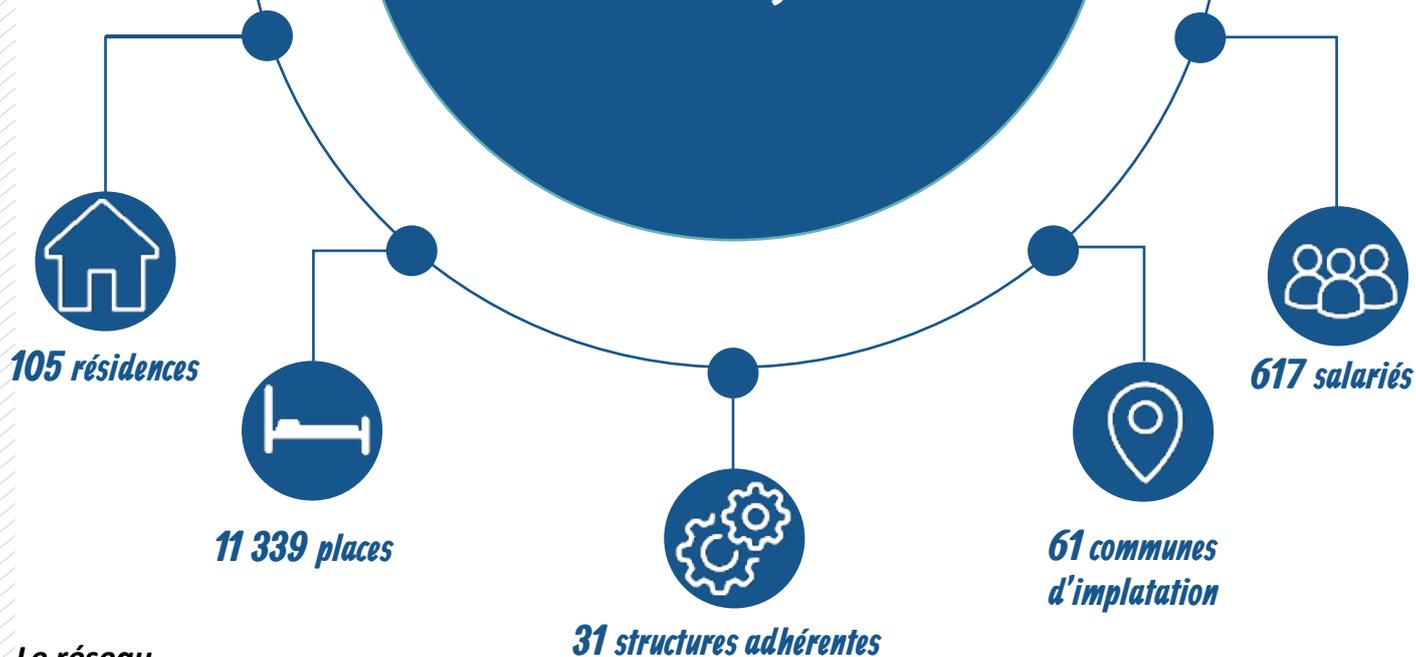
*Crédit photos : URHAJ Île-de-France*



*Réalisation :*

- Jon Ongkiehong©2018*
- Zoe HIBERT©2018*
- Manon Caveribère©2019*

## Le réseau au 1<sup>er</sup> janvier 2020



### Le réseau

Le réseau Habitat Jeunes Île-de-France s'inscrit dans le contexte particulier de la région francilienne, qui représente 2 % du territoire français et rassemble pourtant 19 % de la population nationale. Sur cette population, 16 % ont entre 18 et 29 ans et correspondent aux publics cibles des résidences-FJT. Ces jeunes rencontrent des difficultés pour se loger dans le parc privé en raison des prix élevés des logements et des nombreuses garanties demandées (contrat de travail stable, garants physiques, revenus 3 fois supérieurs au montant du loyer...). Plus accessible financièrement, le parc de logements sociaux est soumis à une forte demande, l'ancienneté moyenne des demandes satisfaites en Île-de-France est actuellement de 32 mois.

Dans ce contexte, notre réseau apporte des solutions de logement variées (chambre, studio, appartement partagé...), adaptées aux besoins des jeunes de 16 à 32 ans dans leur diversité (personnes seules, en couple, familles monoparentales). Au-delà du logement, les structures proposent un accompagnement destiné à favoriser l'insertion des jeunes dans la vie économique, sociale, et culturelle. L'action socio-éducative, particulièrement présente et importante dans les résidences-FJT, permet la mise en place d'actions individuelles et collectives pour que les jeunes gagnent en autonomie et soient pleinement acteurs de leur parcours.

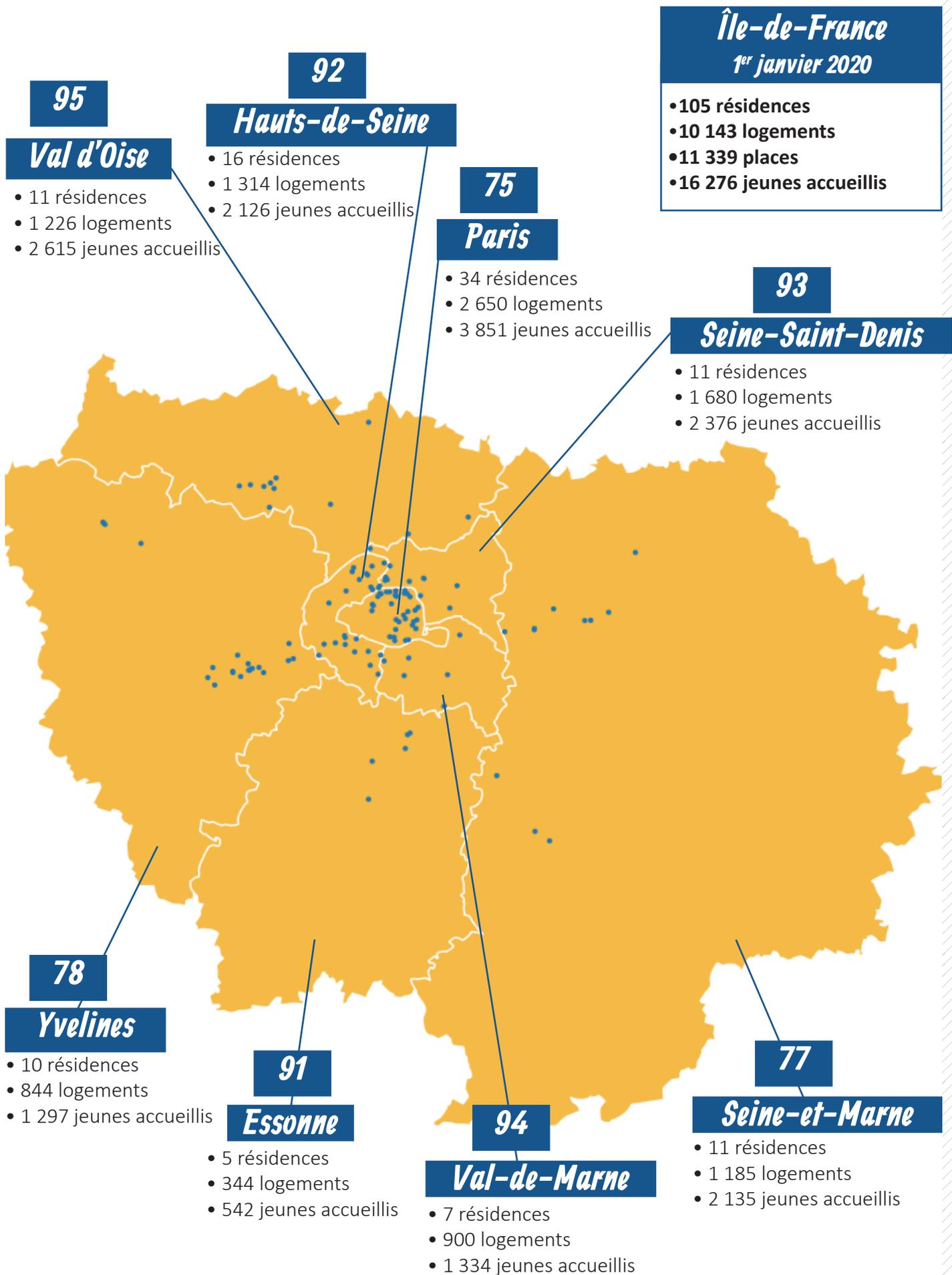
### L'Observatoire statistique

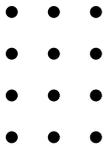
Depuis 2004, l'URHAJ Île-de-France, tête du réseau Habitat Jeunes, publie un observatoire statistique annuel destiné à ses adhérents, partenaires et à toute personne désireuse d'approfondir sa connaissance des publics jeunes en résidence. Des fiches départementales sont également disponibles en complément de ce document.

Les données présentées ici concernent l'exercice 2018 des résidences-FJT du réseau, mais aussi des R'JAM® développées par l'ALJT.

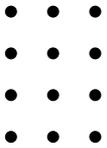
Cette année, nous complétons notre observatoire annuel par un focus sur des situations particulières de précarité. En effet, il nous paraissait important d'apporter de la visibilité sur la réalité de ces jeunes adultes présents dans nos structures, afin de rappeler **notre engagement pour l'accueil de tous les jeunes en situation de mobilité**, le brassage social étant au cœur de nos projets.

R'JAM® = Résidences Jeunes Actifs en Mobilité, offre complémentaire aux FJT dédiée au public de 26 à 32 ans en mobilité professionnelle ou en formation





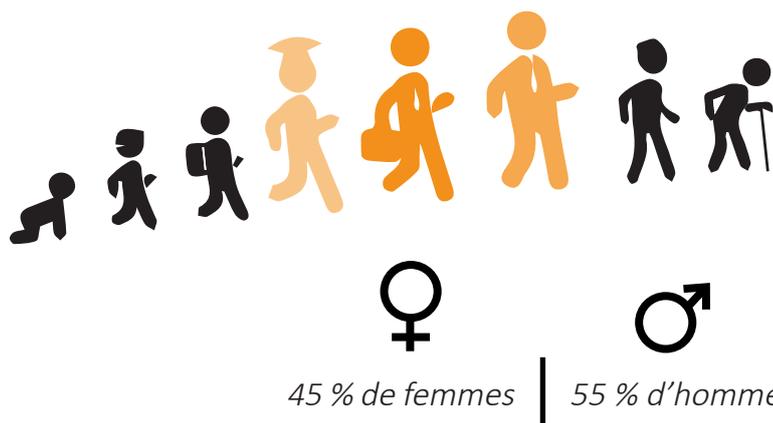
***Les chiffres clés***



# LES RÉSIDENTS À L'ENTRÉE

Les données statistiques des 6 584 personnes entrées en 2018

## Des résidents âgés principalement de 18 à 25 ans



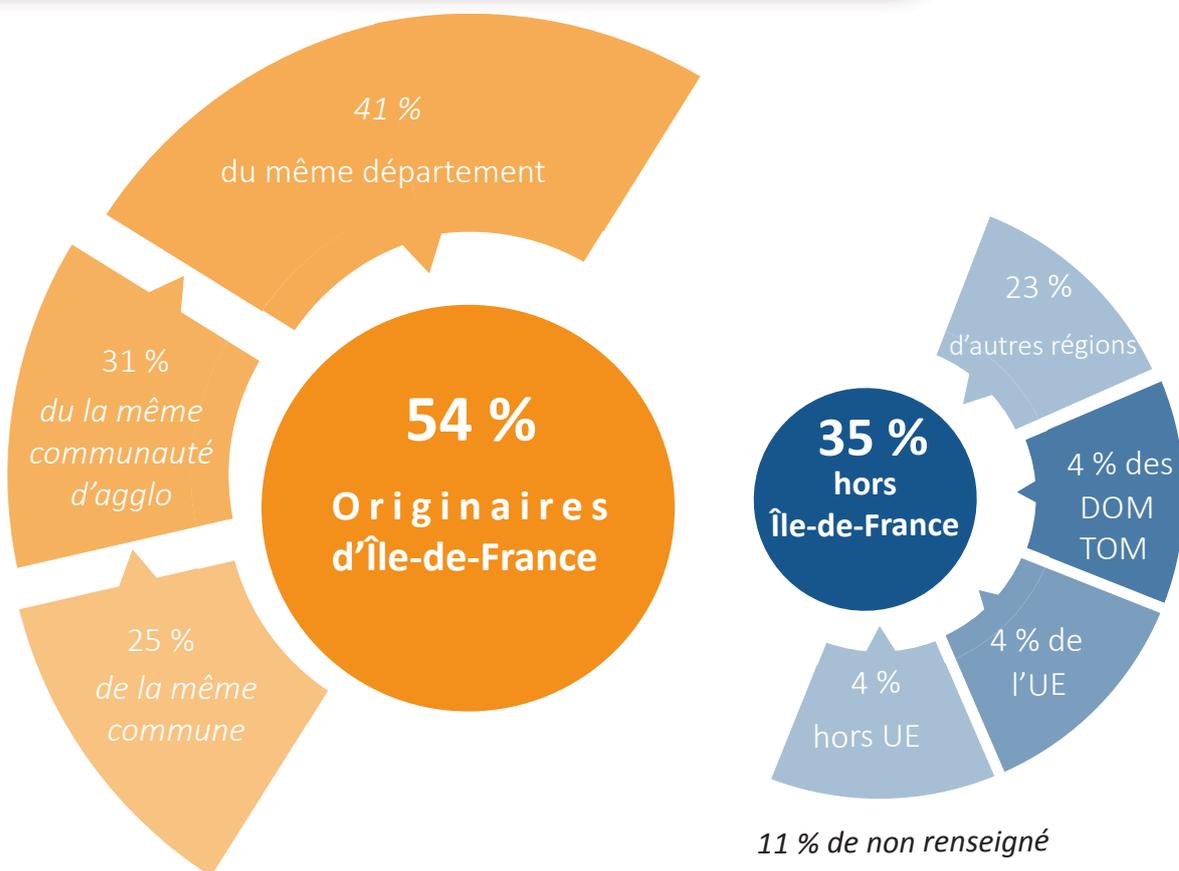
81 % ont entre 18 et 25 ans

16 % ont entre 26 et 30 ans

2 % ont moins de 18 ans

1 % ont plus de 30 ans

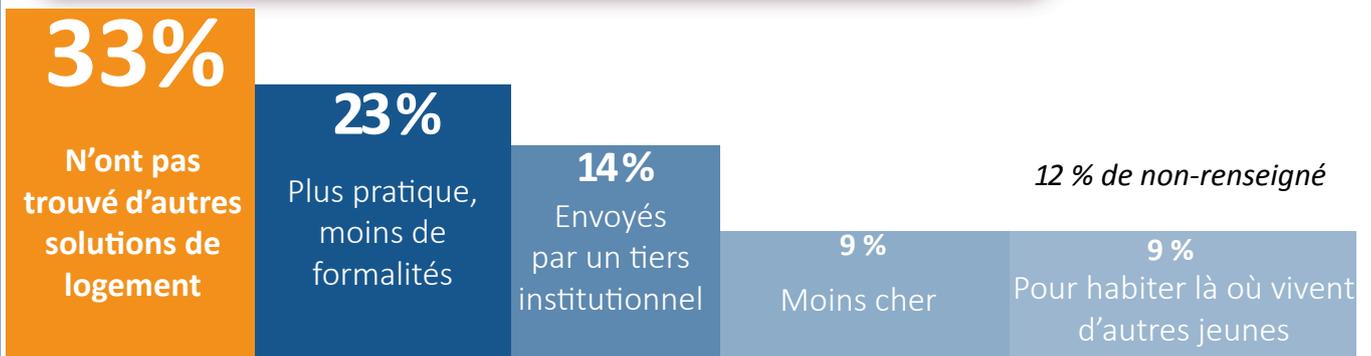
## Des résidents majoritairement originaires d'Île-de-France



## Une recherche de logement principalement liée à une urgence ou une rupture

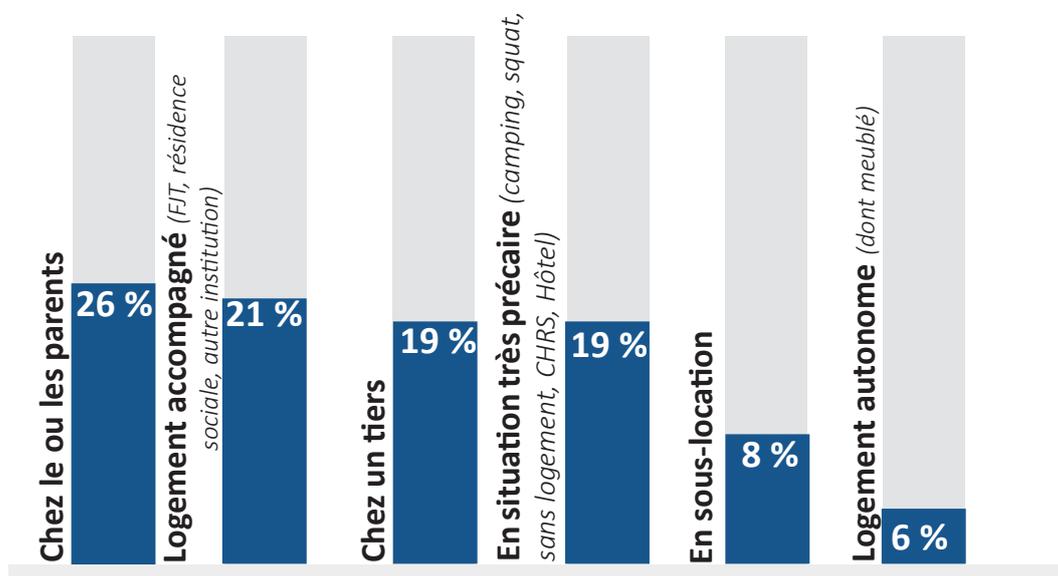


## Top 5 des raisons du choix de vivre en résidence-FJT

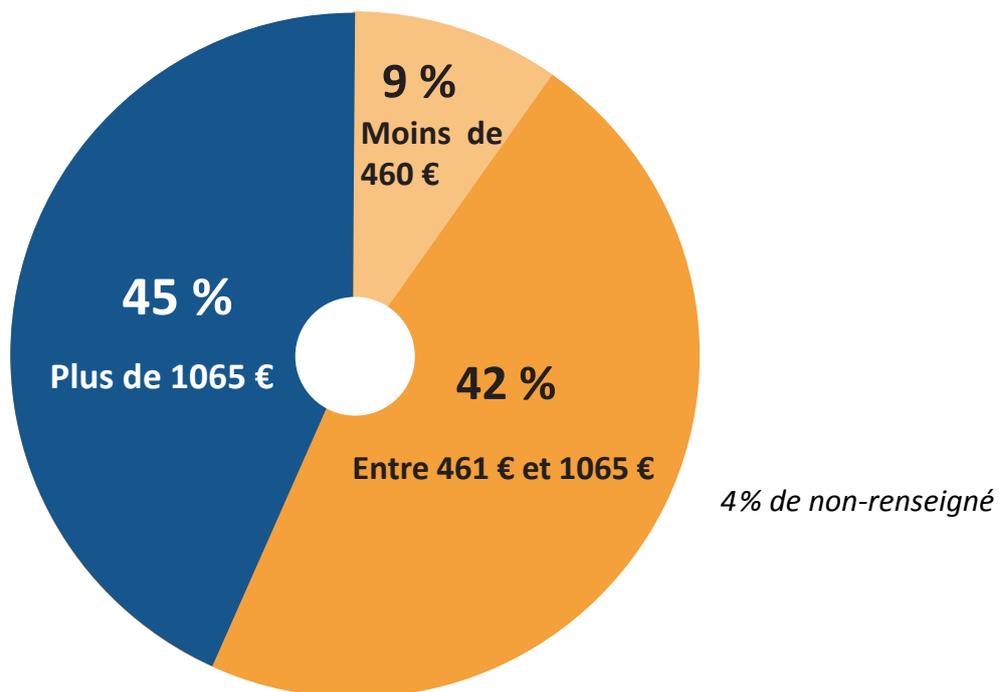


## Une première expérience de logement pour la majorité des nouveaux entrants

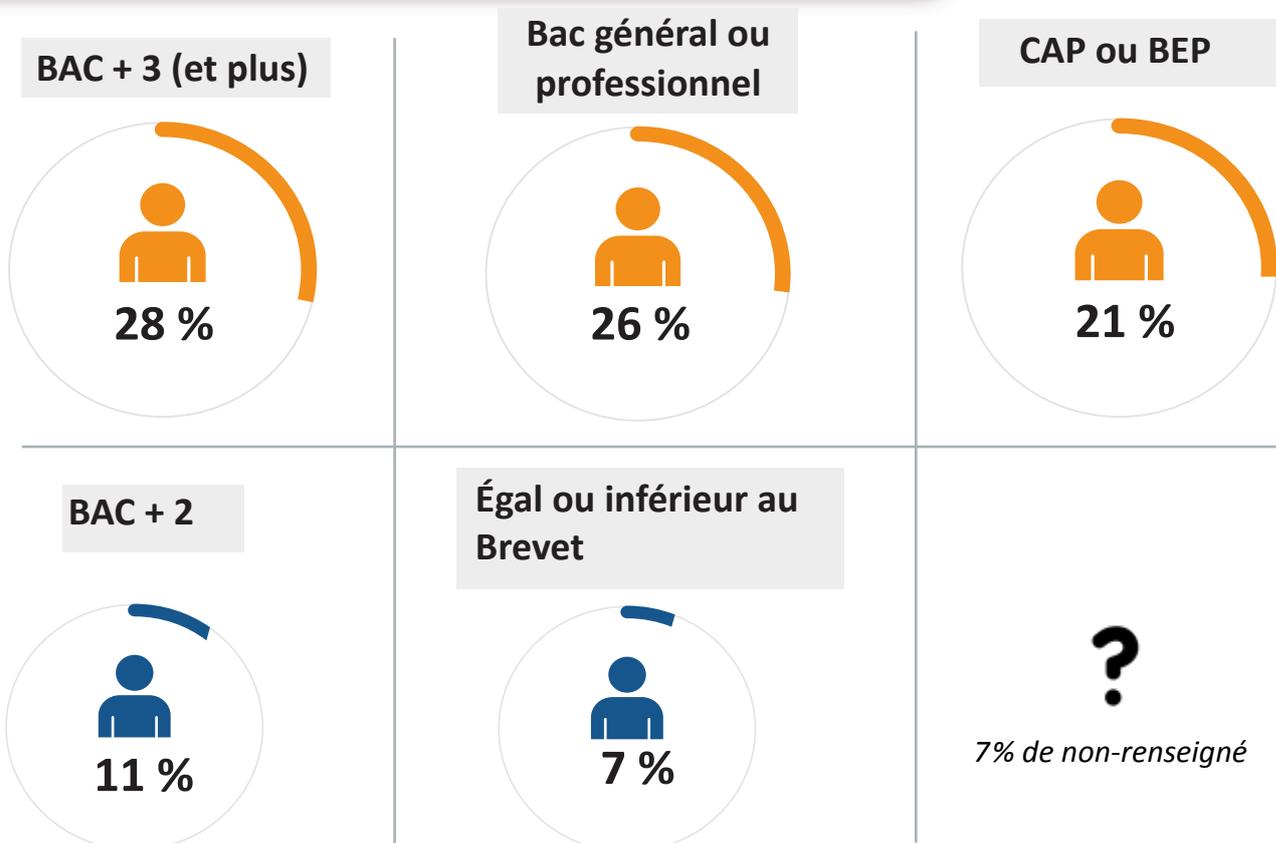
Dernier logement occupé avant l'entrée en résidence-FJT



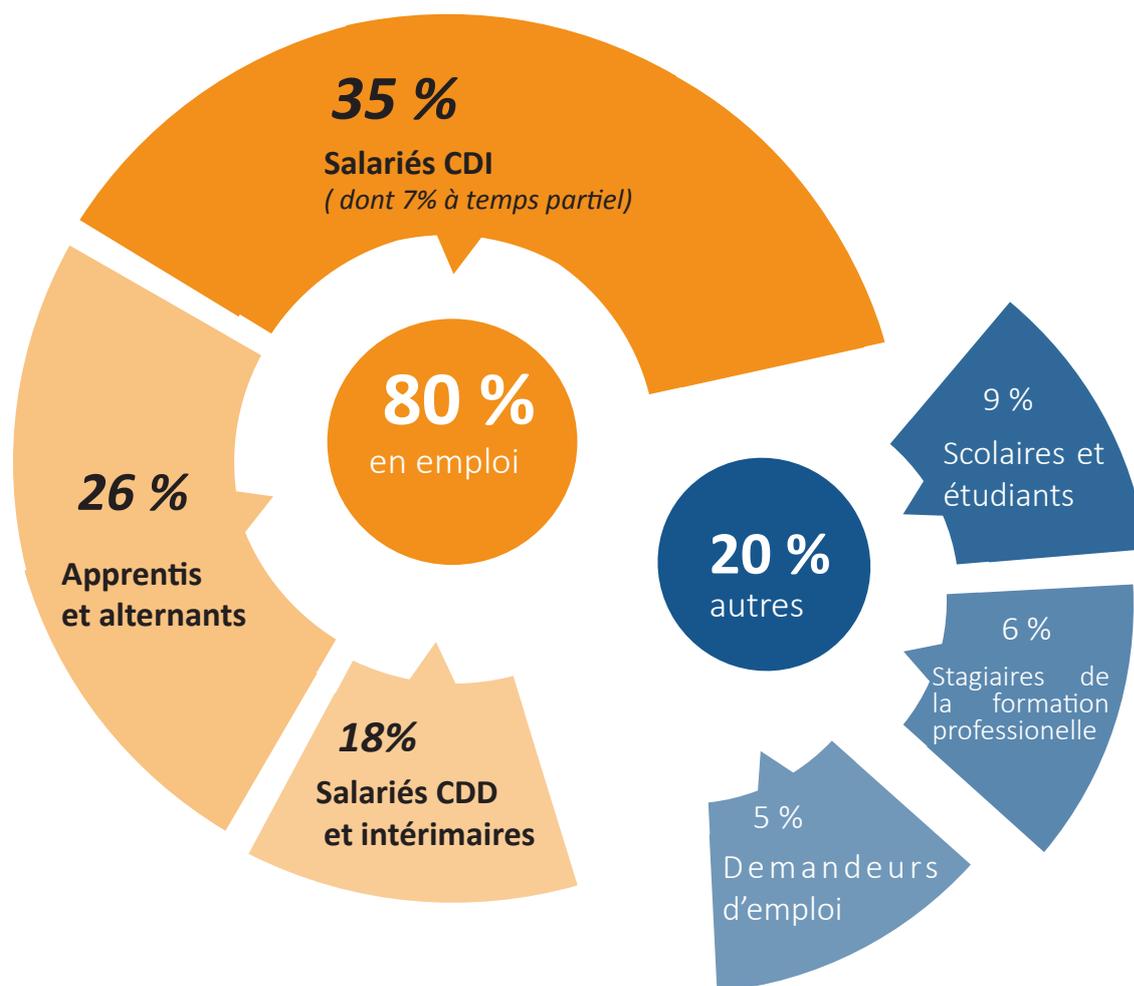
## Une diversité de niveaux de ressources à l'entrée



## Une mixité de niveaux scolaires à l'entrée



## Des nouveaux résidents principalement en situation d'emploi



# LES RÉSIDENTS À LA SORTIE

Les données statistiques des 6 268 personnes sorties en 2018

Une durée de séjour souvent supérieure à un an

Plus d'un an



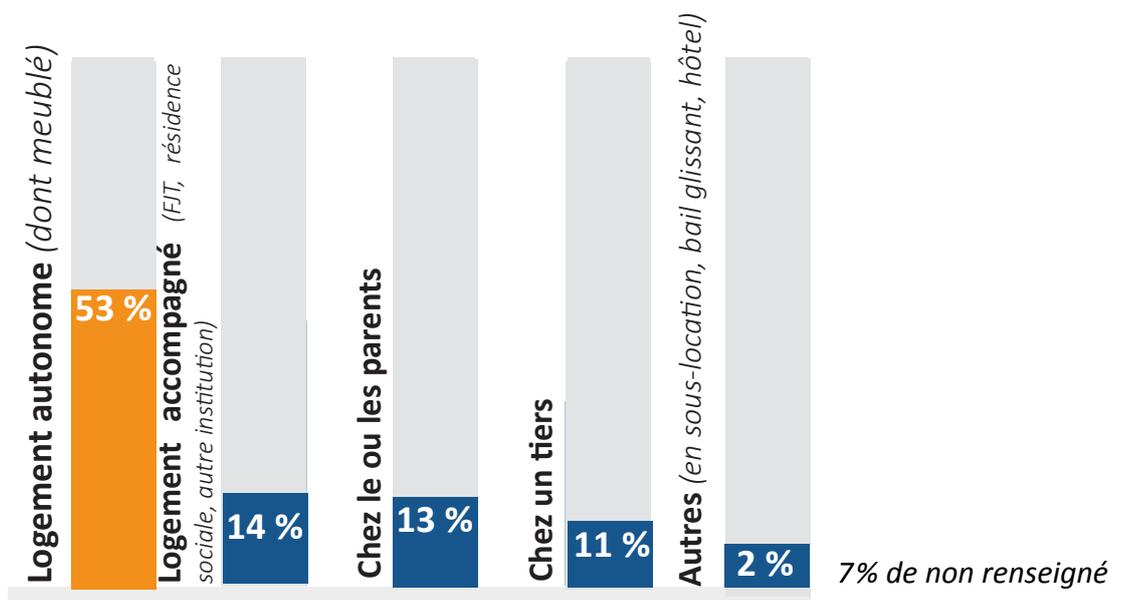
Entre 6 mois et un an



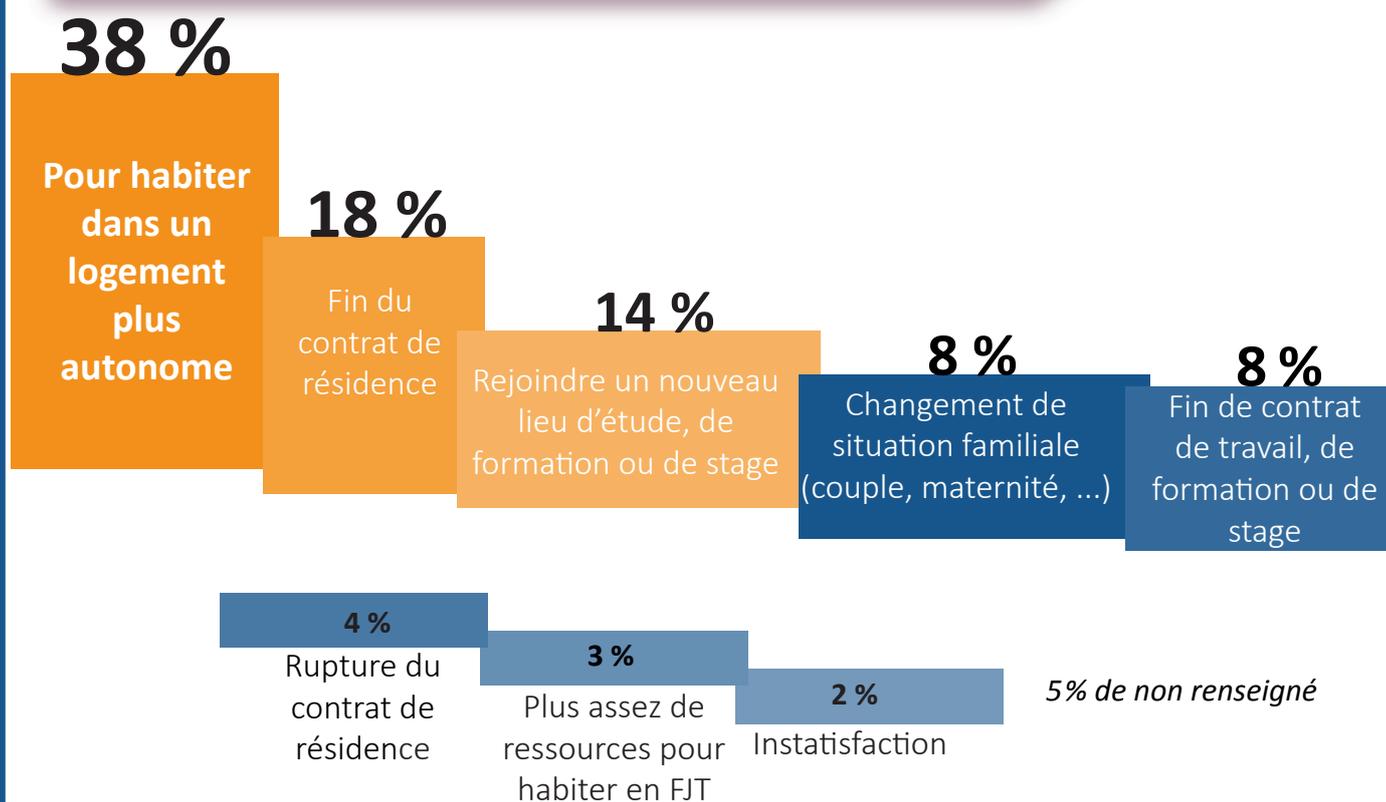
Moins de 6 mois



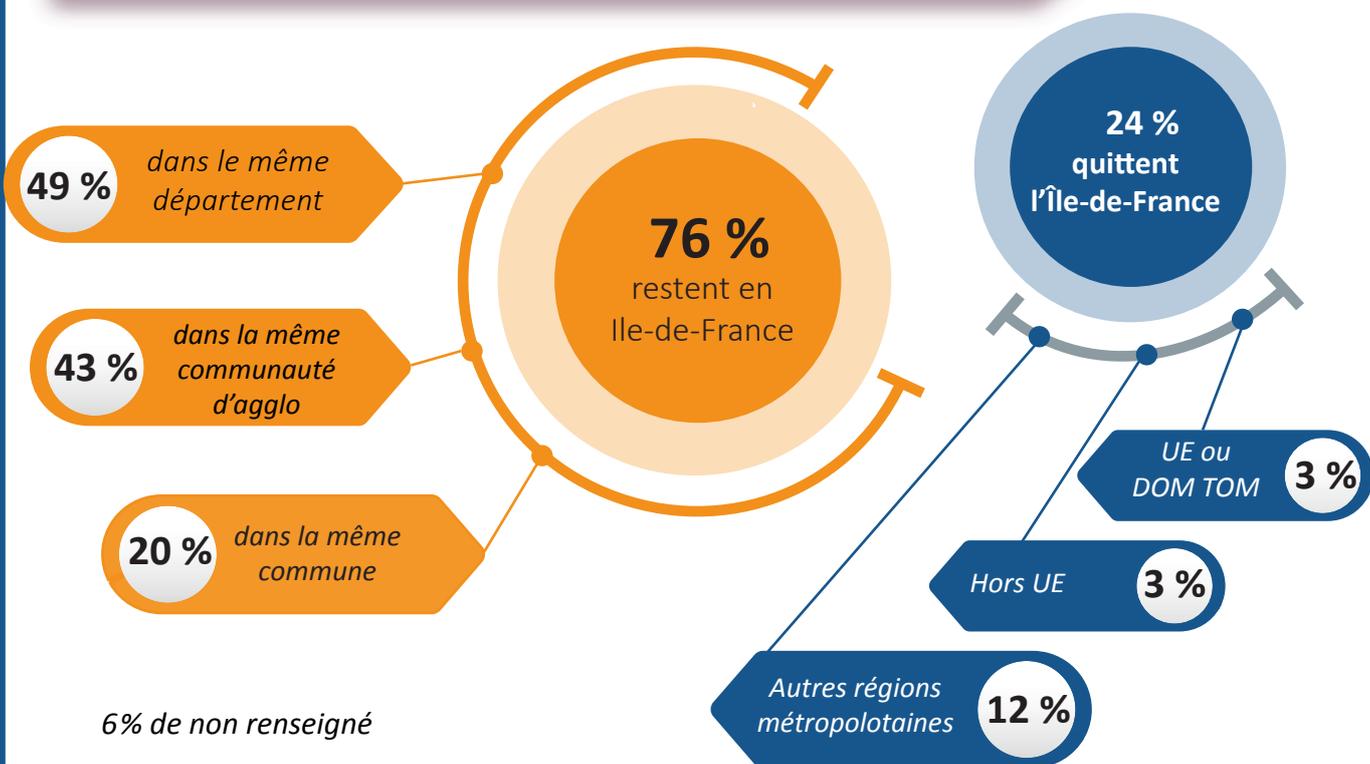
La majorité des résidents sortent vers un logement autonome



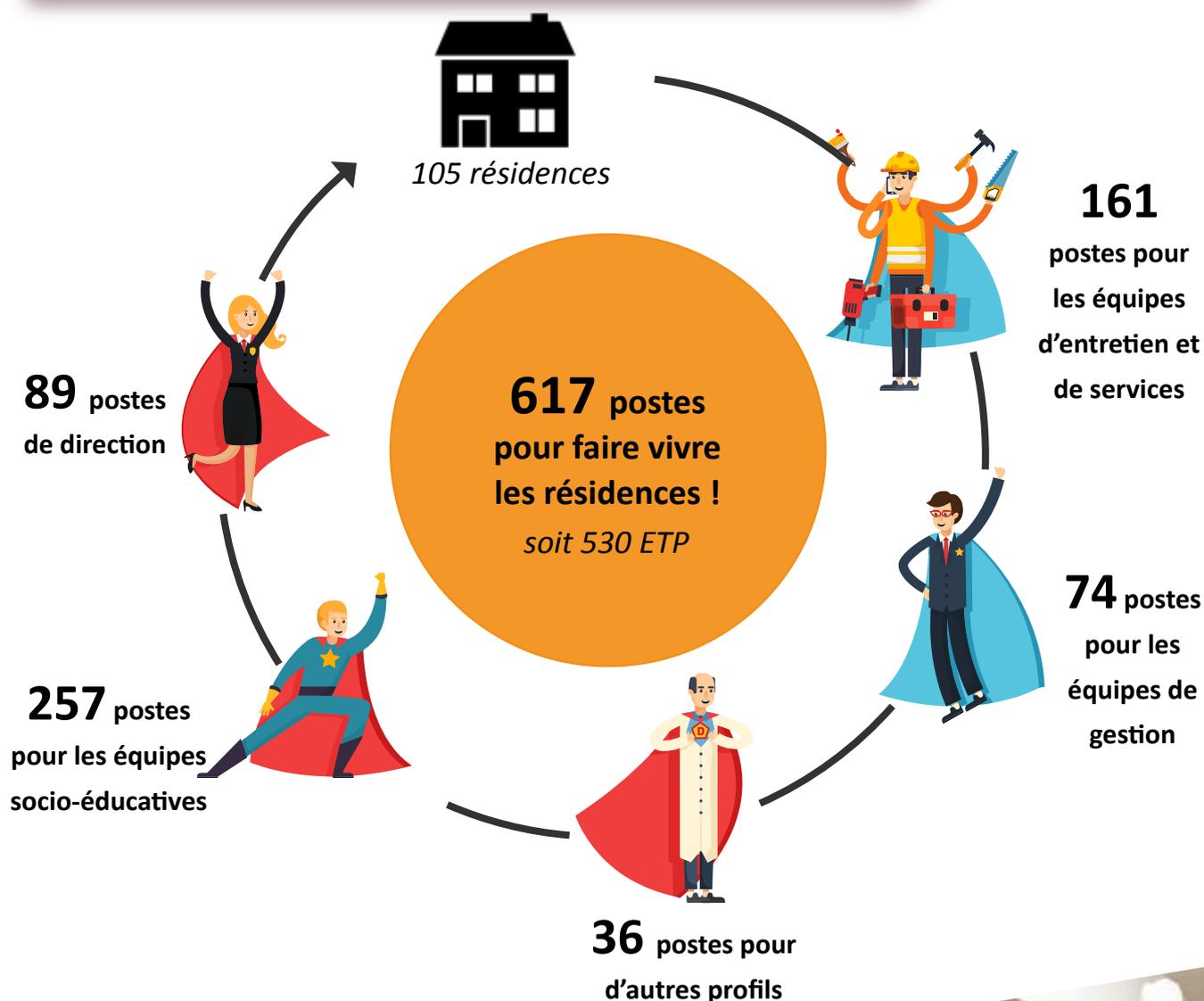
## Une diversité de motifs de départ



## Les résidents sortants restent majoritairement en Île-de-France



## Des équipes pluridisciplinaires pour accompagner les jeunes !





*Focus sur les familles  
monoparentales et les  
jeunes en situation de  
précarité*

## Introduction

L'Observatoire statistique nous permet de constater chaque année qu'une partie des jeunes accueillie en résidence-FJT connaît des situations de précarité.

En effet, nous avons pu observer en 2018 que 48 % des jeunes entrants étaient dans une situation d'urgence ou de rupture familiale ou institutionnelle. Nous savons également que 19 % connaissaient une situation très précaire avant leur entrée (CHRS, hôtel, squat, rue...). Á cela s'ajoute une précarité professionnelle (CDD, interim, stages...) pour plus d'un quart des nouveaux résidents et une forte précarité économique pour 16 % des jeunes qui vivent avec moins de 610 € de ressources mensuelles.

Cette année, nous souhaitons compléter notre observatoire par une enquête sur les familles monoparentales et les jeunes en situation de précarité. En effet, il nous paraissait important d'apporter de la visibilité sur les réalités de ces résidents ayant des besoins spécifiques et nécessitant, le plus souvent, un accompagnement renforcé.

Dans cette perspective, une enquête a été réalisée

auprès des structures adhérentes de l'URHAJ, elle portait sur les jeunes présents dans les résidences au **1<sup>er</sup> janvier 2019**. Un **taux de réponse de plus de 80 %** (83 établissements accueillant 9 431 résidents) permet d'avoir une photographie fidèle de la situation.

Les résultats présentés ici concernent les familles monoparentales, l'Aide Sociale à l'Enfance, les personnes placées sous main de justice, la situation administrative des résidents étrangers et les bénéficiaires des minimas sociaux.

48 %

des entrants déclarent rechercher un logement dans l'urgence ou après une rupture familiale ou institutionnelle

19 %

des résidents vivaient dans un logement très précaire avant leur entrée en résidence-FJT

16 %

des résidents ont des ressources inférieures à 610 €

## Familles monoparentales

D'après l'INSEE, en France, les familles monoparentales disposent du niveau de vie médian le plus faible (14 650 euros par an). Leurs membres sont quatre fois plus souvent sous le seuil de pauvreté que les personnes vivant dans un ménage composé d'un couple. De plus, les personnes à la tête d'une famille monoparentale sont trois fois plus confrontées au chômage de longue durée.

Sur 105 résidences en Ile-de-France, 16 sont adaptées à l'accueil de familles monoparentales. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons identifié **72 familles monoparentales** parmi les structures ayant répondu à l'enquête. Une étude complémentaire menée au mois de Mai 2019 nous a permis d'en identifier 85.

Pour les établissements qui accueillent ces familles, elles représentent entre **1 à 30 % des résidents**, la moyenne étant à 7 %.



### ZOOM

Pour aller plus loin sur cette question : «Familles monoparentales en résidences-FJT, retours d'expériences et préconisations», URHAJ Ile-de-France, février 2020.

## Aide Sociale à l'Enfance

Les résidences-FJT sont des partenaires historiques de l'Aide Sociale à l'Enfance sur les territoires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'enquête nous a permis de comptabiliser **542 résidents pris en charge par l'ASE**, ce qui nous permet d'estimer à 652 le nombre total de jeunes suivis par l'ASE que nous accueillons en Ile-de-France (avec une projection à 100 % de réponse). En moyenne, cela représente 6 % des résidents mais la situation est très différente d'une structure à l'autre.

Parmi ces jeunes, **90 sont mineurs**, quasi exclusivement des « Mineurs Non Accompagnés ». Pour les établissements qui accueillent ces mineurs, ils représentent en moyenne **7 % du total des résidents**.

Nous savons également qu'une partie des résidents a été pris en charge par l'ASE mais ne l'est plus

**Au moins 1 résident sur quatre a été en contact avec l'ASE au cours de son parcours**



aujourd'hui. Même s'il est difficile d'obtenir des chiffres précis (nous n'avons pas connaissance du passé de chaque résident), ils représentent **au moins 15,4 % des jeunes accueillis** et on estime leur nombre total à 1 742.

Cela nous permet de dire aujourd'hui qu'à minima **1 résident sur 4** (25,7 %) a été en relation avec l'ASE au cours de son parcours, ce qui fait des résidences-FJT un véritable acteur de la protection de l'enfance.



## Personnes placées sous main de justice

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons recensé **17 jeunes placés sous main de justice** accueillis dans 9 résidences : 10 étaient pris en charge par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et 7 par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Ce nombre assez faible peut être révélateur de l'absence de partenariat structurant avec les services du ministère de la Justice.

**17 résidents**  
placés sous-main de justice



## Situation administrative

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **3 %** des résidents accueillis dans le réseau avaient le statut de réfugié. Cela correspond à **274 personnes** identifiées par les structures ayant répondu à l'enquête et nous laisse penser qu'environ 340 réfugiés statutaires sont accueillis dans l'ensemble du réseau.

Parmi les structures qui ont la possibilité de collecter ces informations, nous observons que **10,3 % des résidents ont un titre de séjour étudiant** et que **10,2 % des nouveaux entrants avaient à leur entrée un récépissé ou un titre de séjour valable moins de 6 mois**.

Ces situations nécessitent un suivi renforcé car elles risquent de créer des **ruptures de droits** lors des demandes de renouvellement de titre de séjour. Cet accompagnement nécessite des compétences particulières de la part des équipes, notamment sur le droit des étrangers, et peut dans certains cas être

complexifié par la barrière de la langue.

Une partie des jeunes accueillie dans le réseau connaît donc une réelle précarité administrative.

**3 % des résidents**  
ont le statut de réfugié

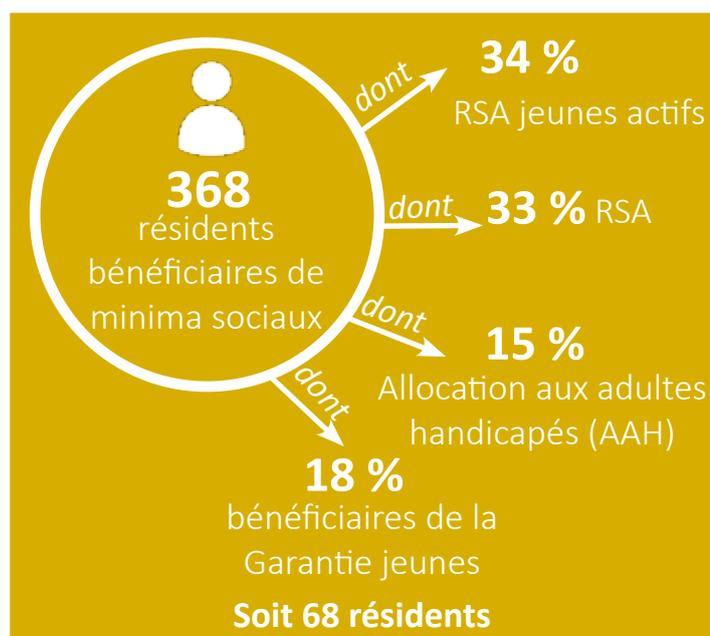


**10,2 %**

**des nouveaux entrants avaient à leur entrée un récépissé ou un titre de séjour valable moins de 6 mois**

## Bénéficiaires des minimas sociaux

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 368 résidents étaient bénéficiaires d'un minima social, soit **4 % des jeunes accueillis en résidence-FJT**.



Il est important de rappeler que l'accès au RSA jeune actif est très limité pour les moins de 25 ans : il faut avoir exercé une activité professionnelle à temps plein pendant au moins deux ans au cours des trois dernières années.

Par ailleurs, la Garantie Jeunes a une durée limitée (1 an) et peut être rompue unilatéralement en cas de manquement aux engagements contractuels.

Une part des résidents accueillie dans les résidences-FJT vit donc **une réelle précarité économique** qui rend difficile, voire impossible en l'état, une sortie vers le logement autonome.

Pour rappel :

RSA personne seul : 550,93 € - RSA jeunes actifs : 492,58 €

Garantie jeunes : 492,58 € - AAH : 900 €





166 rue de Charonne  
75011 Paris

 01 42 16 86 66

 [www.urhaj-idf.fr](http://www.urhaj-idf.fr)

 [contact@urhaj-idf.fr](mailto:contact@urhaj-idf.fr)

 [www.facebook.com/urhaj.idf](https://www.facebook.com/urhaj.idf)

 [@urhaj\\_idf](https://twitter.com/urhaj_idf)